

A l'attention de tous les parents d'élèves de Sixième,

Bonjour,

La découverte du fonctionnement du CDI, les classements, les clés du livre (sommaire, index...), le fonctionnement d'une base de données (portail documentaire esidoc), l'acquisition d'un usage sûr d'internet... font partie des **compétences à acquérir en fin de cycle 3**...

Votre enfant aura donc, tout au long de l'année, des **séances au CDI, par groupe, une semaine sur deux.**

La plupart de ces séances fonctionneront sur le principe de la **classe inversée**.

Avant le cours, votre enfant devra consulter, de chez lui, une courte vidéo puis répondre à un QCM (Questionnaire à Choix Multiple) en ligne.

Les élèves qui n'ont pas accès à internet pourront répondre à ce questionnaire au CDI.

Ce travail est **obligatoire** et je leur conseille de le faire assez longtemps à l'avance - de ne pas attendre la veille de la séance.

Avec cette organisation, l'élève arrive en connaissant déjà les bases du cours.

La séance peut donc être consacrée en grande partie à des exercices pratiques.

L'enseignant peut insister davantage sur les points que chaque élève, individuellement, a mal compris.

Après chaque séance, un document sera distribué aux élèves ; document rappelant les points essentiels et qui sera à apprendre pour la séance suivante.

Vous pouvez estimer le temps total de travail demandé à votre enfant entre chaque séance à 30 minutes environ.

En bas du règlement du CDI - distribué lors de la première séance et qui explique quand et comment votre enfant pourra venir au CDI - figure l'adresse du **blog du CDI**.

Dans la rubrique Séances CDI - Classes de Sixièmes de ce blog, vous trouverez, pour chaque groupe, le travail à faire, avec les liens vers les vidéos et les QCM.

Chaque document distribué est téléchargeable sur le blog. Une version plus colorée et aérée que celle distribuée y est aussi proposée. Cette version est préconisée notamment pour les élèves atteints de troubles dys-.

Lieu d'apprentissage et de formation, le CDI est aussi un lieu de culture et de découvertes.

Tout au long de l'année, des **projets lecture** seront proposés à votre enfant, notamment avec les enseignants de français.

Sur ses heures de permanence, le midi... votre enfant pourra aussi venir au CDI pour lire, faire des recherches, emprunter des documents.

Je reste à votre disposition pour toute précision.

Vous pouvez me joindre notamment sur la messagerie de pronote.

François MENARD, professeur documentaliste.

Adresse du blog du CDI : <http://cdivirtuel.blogspot.com/>